



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

DELIBERATION N° DEL076-21

L'an deux mille vingt-et-un, le 10 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 4 novembre 2021, s'est réuni dans la salle
du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, G. JACCOUD, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER,
S. SAUNIER-CAILLY, Y. VINCENT et MM. F. DELFORGES, J. FABBRO, D. FINAZZO, D. FRANCILLON,
M. GUIHENŒUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSSOIN, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI,
M. YAMOUNI

Pouvoirs :

M^{me} DE LOUBENS Justine (pouvoir à Sylvie OSSARD, en date du 9 novembre 2021)
M^{me} FABBRO Elisa (pouvoir à Jacques FABBRO, en date du 7 novembre 2021)
M^{me} JANSEN Meg-Anne (pouvoir à Timothée JAUSSOIN, en date du 10 novembre 2021)
M^{me} LAZZAROTTO Elodie (pouvoir à Yacine HADJ HASSINE, en date du 10 novembre 2021)
M^{me} MALVOISIN Lola (pouvoir à Pascale CONINX, en date du 9 novembre 2021)
M. BEVILLARD Eric (pouvoir à Mickaël GUIHENŒUF, en date du 9 novembre 2021)
M. GAMET Stéphane (pouvoir à Isabelle BEREZIAT, en date du 8 novembre 2021)

Absents :

M^{me} TOURRE Anaïs

Messieurs Frédéric DELFORGES et Timothée JAUSSOIN ont été élus secrétaires de séance.

OBJET : Désignation d'un représentant de la commune au sein du Conseil d'Administration de la SPL Vercors restauration.

Rapporteur : Sylvie CUSSIGH

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Lors de la séance du 25 juin 2020, le conseil municipal a élu à la majorité absolue Lola Malvoisin en tant que représentante de la commune au sein de la SPL Vercors restauration. Il est aujourd'hui proposé de désigner un(e) nouveau(elle) représentant(e).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un(e) nouveau(elle) représentant(e) pour siéger au sein du conseil d'administration de la SPL Vercors restauration.

Les candidatures proposées sont :

- Pierre VERRI
- Elodie LAZZAROTTO

Nombre de suffrages exprimés : 28

	Nombre de voix obtenues
Pierre VERRI	22
Elodie LAZZAROTTO	6

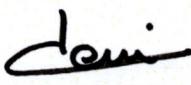
Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, (par 22 voix pour Pierre VERRI et 6 voix pour Elodie LAZZAROTTO), Pierre VERRI en tant que représentant de la commune au sein du conseil d'administration de la SPL Vercors restauration.

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, (par 22 voix pour Pierre VERRI et 6 voix pour Elodie LAZZAROTTO), Pierre VERRI en tant que représentant de la commune au sein du conseil d'administration de la SPL Vercors restauration.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 10 novembre 2021.

Pour extrait conforme,
Le Maire,


Pierre VERRI.

